

FORÊT

• NATURE

n°
157

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS



Tiré à part du Forêt.Nature n° 157, p. 6-7

LE CHACAL DORÉ, NOUVEL ARGONAUTE DE L'OUEST DE L'EUROPE ?

Vinciane Schockert (ULiège-Convention DNF), **Clotilde Lambinet** (ULiège-Convention DNF),
Violaine Fichet (DEMNA-SPW ARNE), **Alain Licoppe** (DEMNA-SPW ARNE)

Le chacal doré, nouvel argonaute de l'Ouest de l'Europe ?



RÉSEAU
LOUP
LYNX

Vinciane Schockert¹ | Clotilde Lambinet¹ | Violaine Fichet² | Alain Licoppe²

¹ ULiège (convention DNF)

² Département de l'étude du milieu naturel et agricole (SPW ARNE)



Embesognés que nous sommes à

suivre à la loupe la reconquête de nos contrées par le plus polarisé des grands prédateurs européens, à savoir le loup, nous devons garder l'œil bien ouvert sur d'autres arrivants potentiels... Discrètement, dans les pas du loup, se profile peu à peu un nouvel explorateur en marche vers l'Europe de l'Ouest : le chacal doré.

« Hurlleur » est la source étymologique de son nom puisé dans le sanskrit, une langue indienne de la plus Haute Antiquité qui s'est elle-même inspirée du mot persan pour désigner l'animal. Ces termes traduisent déjà deux éléments à son propos :

- Le chacal doré est une espèce d'origine indo-européenne, présent en Asie et dans le sud-est de l'Europe où il a évolué.
- Il a tendance à produire des jappements quelque peu semblables à ceux du renard, pour user d'une référence sonore qui nous est familière. Du point de vue de sa corpulence, il s'agit d'ailleurs d'un carnivore de taille intermédiaire entre le renard et le loup.

La carte de répartition indique clairement la progression de ce canidé en Europe, qui n'a pourtant jamais fait partie de la faune indigène de nos contrées. Cette situation a créé un trouble par rapport au statut à lui attribuer en Europe du Nord et de l'Ouest mais, actuellement, les spécialistes s'accordent sur le fait qu'il s'agit bien d'une espèce indigène et non exotique. Le chacal doré n'a en effet jamais fait l'objet d'introductions en Europe : il appartient au patrimoine naturel européen. Il étend simplement son aire de répartition d'origine depuis les années '60 par le biais de divers facteurs agissant en parallèle : la réduction de la pression de destruction due à l'homme (par empoisonnement, piégeage...) légiférée plus sévèrement ; la (quasi) absence de grands prédateurs dans certaines régions où les populations de ceux-ci ont fortement régressé, voire ont été exterminées, dans un passé récent ; l'influence positive du réchauffement climatique apportant des hivers moins rudes à surmonter... Intégralement protégé dans certains pays, chassé dans d'autres, il est classé à l'annexe V de la Directive Habitats 92/43/CEE comme espèce d'intérêt communautaire.

L'annonce de l'arrivée progressive de cette espèce a donné lieu à plusieurs témoignages d'observation en Wallonie, qui n'ont pu être validés. Par contre, dans la plupart des cas, l'identification de l'espèce était involontairement erronée. Ceci provient surtout d'une recrudescence de gale chez le renard roux depuis quelques années. Cette maladie donne à certains individus touchés des allures très inhabituelles : queue pelée, poil absent au niveau de certaines parties du corps donnant un look plus élancé... Le renard reste néanmoins un animal plus menu et plus bas sur pattes que son cousin.

Les observations de chacal doré les plus proches de chez nous ont été faites dans trois pays limitrophes au cours des dernières années. Il est ainsi apparu :

- En Allemagne, au cours de la dernière décennie. Il y a d'abord fait l'une ou l'autre incursion dans l'est du pays mais a également été observé plus à l'ouest, notamment en Rhénanie du Nord-Westphalie en août et septembre 2020.



Source : OFB (d'après Jhala 2008) et Hornung 2018 (d'après carte de la liste rouge IUCN).

 Aire de répartition en 2008
 Extension de l'aire de répartition entre 2008 et 2018

- Aux Pays-Bas, en 2016. Aucune observation n'avait plus été réalisée dans ce pays jusqu'à la mi-novembre 2020, où un individu est apparu à proximité de Nimègue. Il s'agit sans doute de l'animal observé en Rhénanie, et qui aura continué sa route vers le nord-ouest.
- En France, en 2017, où des images ont été capturées par piège photographique. Il a ensuite fallu attendre jusqu'en 2019 pour voir apparaître un individu mâle à plusieurs reprises en Haute-Savoie.

Ces quelques observations disparates seront certainement amenées à s'accroître avec le temps, et il n'est pas exclu qu'elles aient aussi lieu prochainement en Belgique, mais nous n'en sommes encore qu'aux prémices de la colonisation de l'Europe de l'Ouest par ce mésocarnivore*. Ce délai sera mis à profit par le SPW pour encadrer son arrivée : statut à attribuer à l'espèce, perspectives de suivi et de gestion, etc.

Une réflexion à son sujet est d'autant plus nécessaire que le chacal doré peut parfois impacter des troupeaux domestiques par sa prédation. Ce fut le cas à Clèves et Mulheim cet été, en Allemagne, où plusieurs moutons ont été attaqués par l'individu vraisemblablement en dispersion qui y avait été détecté. Le chacal doré présente cependant un régime alimentaire très opportuniste et se nourrit, la plupart du temps, de petites proies, de fruits, de restes de nour-

riture d'origine anthropique (poubelles, composts). Charognard, il saisira aussi l'occasion de se repaître d'abats d'animaux domestiques et de carcasses en milieu naturel qui peuvent représenter jusqu'à 40 % de son menu¹. ■

Bibliographie

- ¹ Čirović D., Penezić A., Krofel M. (2016). Jackals as cleaners : Ecosystem services provided by a mesocarnivore in human-dominated landscapes. *Biological Conservation* 199 : 51-55. 

Pour toute information sur le loup, merci de contacter le Réseau Loup : reseauloup.be ou 081 626 420.

Crédits photos. photocech/Adobe Stock.

Vinciane Schockert¹

Clothilde Lambinet¹

Violaine Fichet²

Alain Licoppe²

violaine.fichet@spw.wallonie.be

¹ Département de Biologie, Écologie et Évolution (ULiège) (convention DNF)

Chemin de la Vallée 4 | B-4000 Liège

² Département de l'étude du milieu naturel et agricole (SPW ARNE)

Avenue Maréchal Juin 23 | B-5030 Gembloux

* Les mésocarnivores sont des animaux dont le régime alimentaire se compose de 50-70 % de viande. Le reste de leur alimentation est constituée d'aliments non-vertébrés comme les champignons, les fruits et autres matières végétales.

